



Demande d'augmentation de pension alimentaire

Par **olivier**, le **23/11/2010** à **13:59**

Bonjour,

je suis divorcé et viens de me remarié, mon ex-femme demande une augmentation de la pension alimentaire de 200 euros pour mes filles âgées de 20 et 17 ans, scolarisées, prétextant que ma nouvelle femme travaille.

Je gagne 2000 euros mensuel et verse déjà 400 pour les enfants, 472 euros pour rembourser le pret de 15000 euros de prestation compensatoire plus assurances diverses soit 1200 euros mensuel.

Ce qu'elle ignore est que ma femme gagne 800 euros mensuel mais est en contrat unique d'insertion valable du 15.08.2010 au 14.08.2011, les charges habitation, edf, gdf... sont de 500 euros mensuelles.

merci de me dire si cette demande est fondée et recevable, ansi que mes chances de la voir déboutée car ma femme ne sais pas si elle aura le droit a un nouveau contrat.
cordialement, mr Devaux

Par **mimi493**, le **23/11/2010** à **14:04**

Le fait de vivre avec quelqu'un qui a des revenus, n'augmente pas vos revenus mais baisse vos charges, augmentant, de fait, votre capacité contributive à la pension.
Vous ferez valoir, preuves à l'appui (que vous devrez envoyer à votre ex, bien avant

l'audience), les preuves de vos charges et de revenus (des deux).

Par **limonade**, le **19/07/2011** à **18:33**

Monsieur,

Pouvez vous nous donner le verdict?

Avez-vous effectivement dû supporter une augmentation de PA?

Cela m'intéresse, étant dans la même situation. Je trouve le montant exorbitant !!

Merci

Cordialement